



**PUBLIC SÉNAT ET LCP-ASSEMBLÉE
NATIONALE PARTENAIRES
DU GRAND ORAL DES CANDIDATS
À LA PRÉSIDENTIELLE DEVANT LES
MAIRES DE FRANCE LE 22 MARS
À LA MAISON DE LA RADIO**

**UN ÉVÉNEMENT EN PARTENARIAT AVEC
L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE**



MERCREDI 22 MARS DE 9H45 À 16H30

A l'occasion de l'élection présidentielle 2017, les élus locaux se mobilisent pour contribuer au débat public.

Les maires de France proposeront le **22 mars prochain** aux candidats à l'élection présidentielle 2017 de se déterminer et de s'engager sur leurs propositions « **pour l'avenir des communes.** » Les candidats à la présidentielle ayant recueilli les 500 parrainages nécessaires seront invités à intervenir sur « **la Charte pour l'avenir des communes de France** » élaborée par l'AMF devant les **maires et présidents d'intercommunalité** des territoires de métropole et d'Outre-mer réunis au studio 104 de la maison de la radio.

- Un événement diffusé en direct et en intégralité sur **Public Sénat** et **LCP-Assemblée nationale** de 9h45 à 16h30
- Les candidats s'exprimeront au micro de LCP-Assemblée Nationale et de Public Sénat à l'issue de leurs auditions.



Retrouvez les articles du fil infos, les reportages de la rédaction et toutes les déclarations politiques sur nos pages web et nos réseaux sociaux



Retrouvez cet événement en VOD sur lcp.fr et publicsenat.fr